

Le collège ornais de demain sera à Vi- moutiers



Le futur collège de Vimoutiers a été présenté par Vincent Dubillot, mardi 9 mai 2023. DR

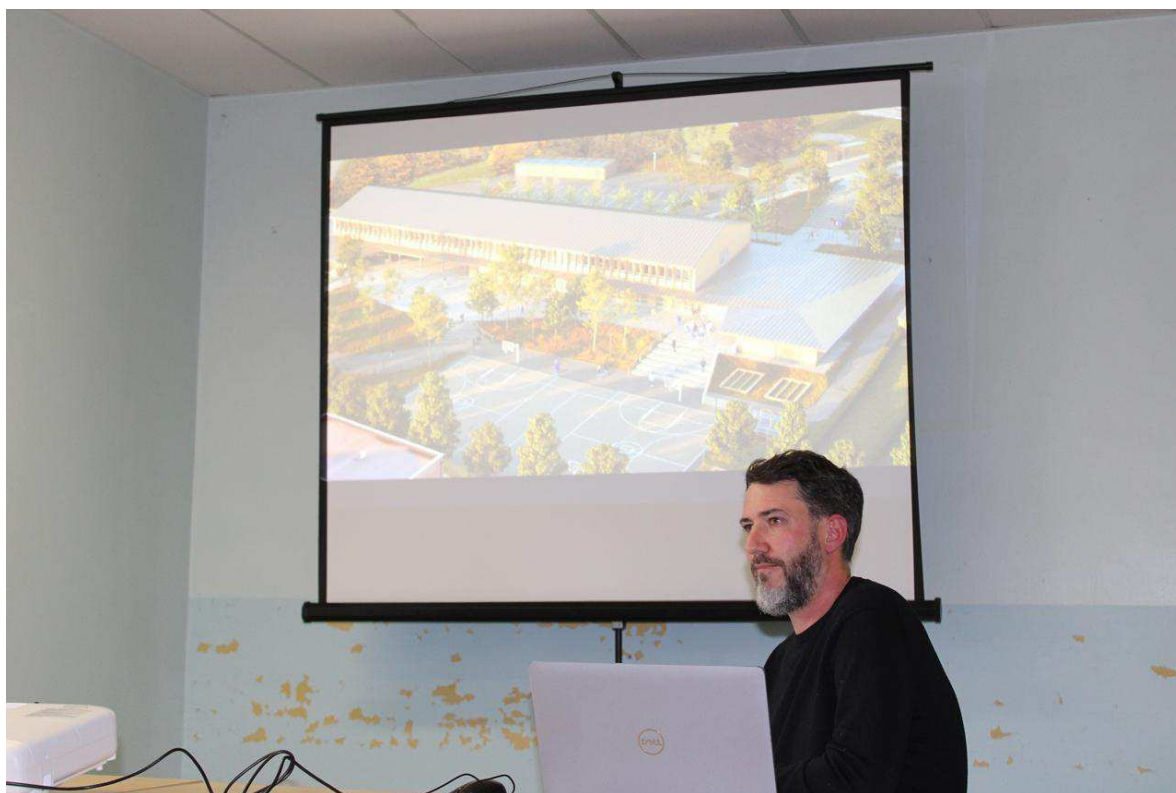
Le projet du futur collège de Vimoutiers, dans l'Orne, a été présenté mardi 9 mai 2023, par Vincent Dubillot de l'Agence coopérative d'architecture et d'urbanisme (Acau), de Rouen. L'idée est de faire en sorte que tous les personnels et les élèves puissent continuer à fonctionner au sein de l'établissement pendant les travaux.

L'annonce de la reconstruction d'un nouveau collège dans le chef-lieu de canton avait été faite par le président du conseil départemental, Christophe de Balorre, en mai 2021. Deux ans plus tard, quasiment jour pour jour, il était de retour au sein du collège Hée-Fergant de Vimoutiers (Orne), mardi 9 mai 2023, accompagné des conseillers départementaux Agnès Laigre et Jean-Pierre Féret, à l'occasion de la présentation du projet (en cours de finalisation) aux élus et aux représentants des personnels ainsi que des élèves, par l'architecte Vincent Dubillot, de l'Acau (Agence coopérative d'architecture et d'urbanisme) basée à Rouen.

Lire aussi : [Vimoutiers. Un vaste projet à 11 millions d'euros pour le collège](#)

Une livraison espérée en septembre 2026

C'est donc un cabinet normand qui est lauréat du concours qui avait suscité « pas moins de soixante-trois candidatures ». Coût de l'opération : 19,5 millions d'euros. Le démarrage des travaux est espéré « à l'été 2024, sous réserve d'appels d'offres fructueux, l'objectif étant une livraison du collège neuf, à la rentrée de septembre 2026, suivie par le désamiantage et la démolition des anciens locaux puis les aménagements extérieurs, jusqu'à l'été 2027 », a indiqué Christophe de Balorre qui voit dans cet établissement à venir « le collège de demain », saluant au passage les implications des deux conseillers départementaux sur ce projet élaboré « en étroite collaboration avec l'équipe de direction et la communauté éducative avec les services du conseil départemental ».



Vincent Dubillot de l'Agence coopérative d'architecture et d'urbanisme (Acau), à Rouen, a présenté son projet retenu par le conseil départemental. En arrière-plan, une vue aérienne de ce que sera le futur collège à Vimoutiers. Ouest-France

L'ambition, comme l'explique Vincent Dubillot, sera « de reconstruire un collège dans le collège avec un jeu de phasage, de démolition et de construction, de manière à faire en sorte que tous les personnels et les élèves puissent continuer à fonctionner au sein de l'établissement ». Le programme repose sur la création « d'un bâtiment principal unitaire sur un étage, en opposition aux bâtiments actuels, répondant aux enjeux de surveillance, de fonctionnement, mais aussi thermiques, car chauffer plusieurs bâtiments coûte plus cher que d'en chauffer un seul ». À titre indicatif, le chef d'établissement, Oli-

vier Hocquard, a fait état du coût prévisionnel en 2023 de la facture de gaz qui s'élève à **« 127 000 € contre 31 000 € habituellement. À cet égard, je remercie la collectivité qui supporte cette charge qui doit être bien lourde à l'échelle départementale, et qui fait que notre volet pédagogique ne sera pas trop endommagé. S'il avait fallu un seul argument pour reconstruire ce collège, celui des économies d'énergie et de l'isolation en est un »**. Ce projet d'envergure et d'importance « s'inscrit pleinement dans la politique volontariste menée par le conseil départemental en faveur de l'éducation et de la jeunesse,» souligne Christophe de Balorre déclarant, «avoir du mal à dissimuler ma satisfaction. On touche au but ! »

Un projet avec des objectifs énergétiques et de confort

Le projet repose sur un établissement d'une capacité de 300 élèves avec une salle de restauration de 235 places ainsi que trois logements de fonction. L'établissement répondra aux normes PMR (Personne à mobilité réduite). La construction est destinée « à s'intégrer dans son environnement ». L'étage sera en ossature bois et la toiture en zinc.

La cour de récréation « est volontairement cadrée par l'ensemble bâti afin de faciliter la surveillance, de façon à recréer un écrin que l'on va généreusement végétaliser ». Un terrain de sport y sera intégré ainsi que « la serre et le potager, un pôle actuellement bien utilisé ». L'accès au collège n'est pas en reste. « Un espace important sera dédié à la desserte des bus, nombre d'élèves arrivant avec ce moyen de transport ». Une cour de service sera créée pour les personnels. Sur le plan énergétique, « des objectifs de haut niveau sont poursuivis », avec une chaufferie bois, des capteurs solaires pour l'eau chaude et des panneaux photovoltaïques en toiture sur la chaufferie. Le projet prévoit également des récupérateurs d'eau pour alimenter les sanitaires et la serre. « L'utilisation de matériaux de construction issus de la biomasse, d'origine végétale, va contribuer à réduire sensiblement l'empreinte carbone ».

Le projet répond ainsi « aux exigences de la dernière réglementation thermique et va même au-delà, atteignant le stade E4/C1 du label Énergie carbone pour l'externat, soit le niveau le plus élevé ». La conception privilégie « une enveloppe performante et une bonne inertie avec confort acoustique, visuel avec un éclairage naturel ainsi que thermique hiver comme été, ainsi qu'une qualité de l'air ».